

«La Déclaration de Berne»

La Suisse et les pays en voie de développement

Le texte fondateur de 1968

Cette déclaration a été élaborée lors de deux réunions, l'une à Gwatt (le 4 janvier 1968) et l'autre à Berne (le 10 mars 1968).

1. Un défi à notre génération

Parmi les hommes qui, chaque jour, naissent à la surface de la terre, il y en a un nombre considérable dont on peut dire, sur la base de statistiques, qu'ils ne mangeront pas à leur faim; qu'ils n'auront pas l'occasion de fréquenter une école ni d'apprendre un métier; qu'ils ne jouiront pas des droits élémentaires qui sont les leurs. Nous appartenons à la première génération d'hommes qui connaisse l'ampleur de ce désastre et qui ait les moyens d'y mettre un terme; nous prenons dès lors une grande responsabilité si nous ne faisons pas tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre la faim et contre la misère, pour les droits et pour la dignité de l'homme.

2. L'oeuvre du passé n'est pas vaine

Les oeuvres privées (laïques ou ecclésiastiques) d'aide au tiers monde accomplissent outremer un travail beaucoup plus considérable que ne le laisseraient supposer le nombre des hommes et l'ampleur des moyens. Elles font des expériences difficiles, parfois décevantes. Mais leurs réalisations sont tout à la fois un exemple sur le plan professionnel, un signe de contradiction dans un certain contexte économique et social, une lueur d'espoir dans un climat de résignation fataliste. Il faut être reconnaissant aux missionnaires chrétiens d'avoir - la plupart du temps sans le savoir - inventé l'aide aux pays en voie de développement.

3. Insuffisance de l'aide actuelle

Aujourd'hui, l'aide des Etats, heureusement, est venue s'ajouter à l'aide privée. Les Chambres fédérales ont voté des crédits et mis en place des hommes compétents. Mais il faut préparer l'opinion pour que ces crédits officiels soient à l'avenir plus élevés. Car moins d'un franc par habitant de la Suisse et par mois, ce n'est pas encore un montant décent si on le compare à l'ampleur du problème.

4. L'ambiguïté des échanges

Les marchandises venant des pays en voie de développement devraient être payées au juste prix, et le travail qui s'y effectue mieux rétribué. Nous devons y arriver sans faire prévaloir dans les pays du tiers monde des systèmes artificiels qui freinent leur développement à long terme. Sinon, les relations économiques que nous leur imposons actuellement réduiront à néant l'aide que nous apportons d'autre part. La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (UNCTAD/CNUCED) a bien mis en évidence la complexité de ces mécanismes.

5. Les mutations politiques nécessaires

Il faudra modifier sur tous ces points notre politique sans provoquer de heurts trop brutaux dans notre économie. La Suisse devra renoncer à certains privilèges, et l'opinion publique doit en être consciente pour qu'elle prenne progressivement certaines options politiques précises et se prépare à transformer assez profondément les structures du pays.

6. Un institut national pour les problèmes du tiers monde

Un institut devrait être créé pour étudier les problèmes posés à notre pays par la situation du tiers monde, pour coordonner les efforts entrepris et pour mieux informer l'opinion publique.

7. Choisir entre la vie et la mort

Il faudra bien arriver - c'est là un but plus lointain - à consacrer à cette lutte contre la faim et contre la misère une partie des dépenses consenties chaque année dans le monde entier pour la course aux armements, comme le réclamaient la Conférence mondiale "Eglise et Société" du Conseil oecuménique des Eglises (1966) et l'encyclique "Populorum progressio"

(1967), et conformément à la proposition faite en 1964 à l'Assemblée de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse. Il faudra réaliser cette reconversion progressivement, sur le plan international et de manière contrôlée; mais il faudra la réaliser; car on ne pourra pas à la longue, on l'a dit, financer tout à la fois sur la terre la vie et la mort.

8. Faire une place au tiers monde dans les programmes d'enseignement

A tous les niveaux, il faut faire une place, dans l'éducation et dans l'instruction publique, aux problèmes du tiers monde, en sorte que les jeunes se demandent quelle part ils vont prendre (et peut-être: quel engagement professionnel) dans cette lutte contre la faim et contre la misère, pour les droits et pour la dignité de l'homme.

9. C'est la volonté d'agir qui manque

Nos contemporains sont d'ailleurs de plus en plus conscients de l'importance de ces questions, soulignée à maintes reprises par les plus hautes personnalités du monde et par les plus marquants de nos économistes. C'est la volonté d'agir, surtout, qui manque, et un engagement personnel qui, s'il était imité par un grand nombre, créerait inéluctablement une volonté nationale.

10. Un signe concret

C'est pourquoi les signataires de cette Déclaration ont décidé que pendant trois ans à dater de leur signature ils consacreront 3 % de leur revenu, chaque mois, à une ou plusieurs oeuvres (laïques ou ecclésiastiques) d'aide au tiers monde. Ils savent que les contributions individuelles ne sont pas suffisantes et que des solutions doivent être trouvées à l'échelon national, régional et mondial. Ils veulent simplement marquer par cet engagement leur volonté d'agir simultanément sur tous les plans.

11. Les chrétiens et les incroyants sont solidaires

Si les peuples riches sont aujourd'hui, pour la plupart, des peuples fondés sur une civilisation judéo-chrétienne, c'est en partie à cette libération spirituelle qu'ils doivent leur développement et leur évolution sociale et en partie aussi aux conditions souvent misérables dans lesquelles d'autres peuples ont travaillé pour eux. Les chrétiens, aujourd'hui, ne peuvent profiter seuls de leur richesse sans trahir l'Évangile; ils savent qu'ils doivent mettre une limite à leur prospérité pour permettre à tous les hommes (et à eux-mêmes aussi) de réaliser leur vocation humaine. Et de nombreux incroyants qui ont, plus que les chrétiens parfois, lutté pour la justice sociale, cherchent aussi dans ce combat un sens à donner à leur vie.

12. Le courage nécessaire des autorités

Les soussignés adressent aujourd'hui ce manifeste au Conseil fédéral, appuyé par 1080 personnes de toutes les régions de la Suisse qui se sont engagées à verser 3% de leur revenu à des oeuvres (laïques ou ecclésiastiques) d'aide au tiers monde, et cela pendant trois ans à dater de leur signature. Ils le prient d'interpréter cet engagement personnel comme un appel très pressant qu'ils lui adressent. Ils lui rappellent respectueusement les positions très affirmées qui ont été les siennes à maintes reprises dans ce domaine. Ils lui demandent de mettre tout en oeuvre pour aider la Suisse à sortir du scepticisme et de l'indécision quant à l'aide au tiers monde; et, dans le même esprit, de faire tout ce qui est en son pouvoir (comme ils s'y efforceront eux-mêmes) pour mettre fin, dans notre pays, aux déséquilibres les plus criants. Car en Suisse non plus tous n'ont pas une part égale, et de loin, à la prospérité nationale.

13. Appel au peuple suisse

Cette Déclaration ayant été présentée et remise au Conseil fédéral au mois de décembre 1968 chacun est invité à y souscrire au moyen du bulletin ci-après, qui ne comporte pas un engagement financier du même ordre. Les initiateurs ont en effet décidé que si les premiers signataires devaient s'engager à verser au moins 3% de leur revenu, ce pourcentage devait être laissé par la suite à l'appréciation de chacun, afin que personne ne soit retenu de signer par des empêchements matériels valables. Les résultats de cette campagne seront communiqués aux autorités et publiés par la suite.